

# Règlement du jeu concours

## « Noël c'est cadeau ! »

### **AVEC AVENANT DU 25/11/2011**

#### **Article 1**

La société OL Groupe, au capital de 14 155 304 euros dont le siège social est situé 350 avenue Jean Jaurès 69007 LYON, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le Numéro 421 577 495, organise un jeu concours qui se déroulera du vendredi 25 novembre 2011 à 00h00 au vendredi 23 décembre 2011 à 23h59.

#### **Article 2**

La participation à ce jeu est ouverte à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des membres du personnel de la société organisatrice, et de toute personne impliquée dans la mise en œuvre du jeu, ainsi que leur famille proche (c'est-à-dire parents, frères et sœurs ou tout autre personne résidant dans le même foyer).

Le jeu « Noël c'est cadeau » est constitué de 4 tirages au sort répartis sur 4 périodes.  
La participation à ce jeu concours se fait automatiquement :

- **Pour les abonnés à l'occasion de tout achat réalisé dans l'un des points de vente officiels de l'Olympique Lyonnais (voir la liste des points de vente ci-dessous), entre le 25 novembre 2011 à 00h00 et le 23 décembre 2011 à 23h59 sous réserve de la présentation de la carte d'abonnement de l'acheteur au moment de l'achat.**
- **Par toute inscription via le formulaire disponible à l'adresse <http://noel.olweb.fr> en saisissant le N° de ticket de caisse correspondant à un achat réalisé dans l'un des points de vente officiels de l'Olympique Lyonnais entre le 25 novembre 2011 à 00h00 et le 23 décembre 2011 à 23h59.**
- **A l'occasion d'un achat en ligne via OL Web, la billetterie en ligne et la boutique en ligne, l'inscription se fait automatiquement lors de la saisine de la commande et validée lors de son paiement.**

Les points de vente officiels de l'Olympique Lyonnais sont :

- L'OL Store Lyon Centre : Angle rues Grolée et Jussieu 69002 Lyon
- L'OL Store Lyon Gerland : 60, avenue Tony Garnier 69007 Lyon
- La boutique en ligne : <http://boutique.olweb.fr>
- La billetterie officielle : 60, avenue Tony Garnier 69007 Lyon
- La billetterie en ligne : <http://billetterie.olweb.fr>
- Le site <http://olweb.fr> pour tout achat d'un abonnement OLTV

La participation à ce jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

La participation est limitée à une inscription par jour par personne.

### **Article 3 - Dotations**

Le jeu concours est découpé en quatre périodes.

Un lot est mis en jeu pour chacune des périodes (voir les conditions d'obtention des lots dans l'article 5).

Les périodes et lots associés sont les suivants :

- **Période N°1 : du 25 novembre 2011 à 00h00 au 07 décembre 2011 à 23h59**  
**Lot N°1 : « Pars en stage avec les pros ! »**

Description du lot N°1 :

- Le gagnant, et la personne de son choix rejoindront l'équipe professionnelle masculine de l'Olympique Lyonnais durant le stage d'hiver au début du mois de Janvier 2012 pour une durée de 3 jours entre le 30/12/2011 et le 08/01/2012 (la date et le lieu du stage seront confirmés ultérieurement).  
Ils séjourneront dans un hôtel, pourront assister aux entraînements publics et assister à la rencontre amicale organisée sur place.  
Ce lot N°1 comprend : le transport aller / retour depuis Lyon, Paris ou Marseille et le lieu du stage, 2 nuits dans un hôtel en pension complète, 2 billets pour le match amical de l'OL sur place, les visas.
- Valeur du lot N°1 : 2500€ TTC.

- **Période N°2 : du 28 novembre 2011 à 00h00 au 01 décembre 2011 à 23h59**  
**Lot N°2 : « Ton package VIP pour Zagreb ! »**

Description du lot N°2 :

- Le gagnant, et la personne de son choix gagneront un package VIP pour assister au match de ligue des champions entre l'OL et le Dynamo Zagreb du 7 décembre 2011.
- Ce lot N°2 comprend : le transport aller / retour entre Lyon et Zagreb dans le même avion que les joueurs pour deux personnes (départ le mardi 06/12/2011 et retour dans la nuit du mercredi 07/12/2011), 1 nuit d'hôtel en demi-pension, 2 billets pour le match de ligue des champions, les visas.
- Valeur du lot N°2 : 1900€ TTC

- **Période N°3 : du 08 décembre 2011 à 00h00 au 14 décembre 2011 à 23h59**  
**Lot N°3 : « Ton match All Access à Gerland »**

Description du lot N°3 :

- Le gagnant, et la personne de son choix assisteront à un match de ligue 1 à Gerland avec une accréditation et un planning très spécial.

Le lot N°2 comprend : visite des espaces affaires et la tribune de presse, visite du vestiaire avant le match, accès aux interviews d'avant match dans le bus d'OL TV, accès à l'entraînement d'avant match, 2 places pour le match en tribunes, cocktail à la mi-temps et après le match pour deux personnes.

Cette accréditation « All Access » sera donnée pour l'un des trois matchs suivants : (en fonction des disponibilités) OL / Dijon du 28 janvier 2012, OL / Caen du 11 février 2012 ou OL / Sochaux du 24 mars 2012).

La date et l'horaire définitifs du match sélectionné par la société organisatrice parmi ces trois affiches seront confirmés ultérieurement.

- Valeur du lot N°3 : 750€ TTC.

- **Période N°4 : du 15 décembre 2011 à 00h00 au 22 décembre 2011 à 23h59**  
**Lot N°4 : « Ton match en loge VIP avec 11 amis »**

Description du lot N°4 :

- Le gagnant, et onze personnes de son choix assisteront à un match de ligue1 à Gerland en loge privée.

Le lot n°3 comprend : accueil et services des 12 personnes en loge privées Jean Bouin par les hôtes de l'Olympique Lyonnais, cocktails et repas pendant le match.

L'accès à la loge privative sera donné pour l'un des trois matchs suivants : (en fonction des disponibilités) OL / Dijon du 28 janvier 2012, OL / Caen du 11 février 2012 ou OL / Sochaux du 24 mars 2012).

La date et l'horaire définitifs du match sélectionné par la société organisatrice parmi ces trois affiches seront confirmés ultérieurement.

- Valeur du lot N°4 : 4500€ TTC.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucune transaction financière et ne sont pas remboursables.

#### **Article 4 – Tirages au sort**

Les tirages au sort seront effectués par la société organisatrice :

- **Le jeudi 8 décembre 2011 (entre 10 heures et 16 heures) pour le lot N°1** parmi l'ensemble des achats effectués dans l'un des points de vente officiels de l'Olympique Lyonnais et l'ensemble des inscriptions valides sur le formulaire <http://noel.olweb.fr>, entre le 25 novembre 2011 à 00h00 et le 07 décembre 2011 à 23h59.
- **Le vendredi 2 décembre 2011 (entre 10 heures et 16 heures) pour le lot N°2** parmi l'ensemble des achats effectués dans l'un des points de vente officiels de l'Olympique Lyonnais et l'ensemble des inscriptions valides sur le formulaire <http://noel.olweb.fr> entre le 28 novembre 2011 à 00h00 et le 1<sup>er</sup> décembre 2011 à 23h59.

- **Le jeudi 15 décembre 2011 (entre 10 heures et 16 heures) pour le lot N°3** parmi l'ensemble des achats effectués dans l'un des points de vente officiels de l'Olympique Lyonnais et l'ensemble des inscriptions valides sur le formulaire <http://noel.olweb.fr> entre le 8 décembre 2011 à 00h00 et le 14 décembre 2011 à 23h59.
- **Le vendredi 23 décembre 2011 (entre 10 heures et 16 heures) pour le lot N°4** parmi l'ensemble des achats effectués dans l'un des points de vente officiels de l'Olympique Lyonnais et l'ensemble des inscriptions valides sur le formulaire <http://noel.olweb.fr> entre le 15 décembre 2011 à 00h00 et le 22 décembre 2011 à 23h59.

## **Article 5 – Conditions d'obtention des lots**

Pour pouvoir bénéficier de son lot, le gagnant doit impérativement :

- Etre joignable par téléphone, le jour du tirage au sort, au numéro indiqué lors de son achat ou renseigné sur le formulaire d'inscription.
- Répondre dans les 24 heures de l'envoi du courriel lui annonçant son gain.
- Etre majeur et résider en France Métropolitaine.

Pour le lot N°1, le gagnant et la personne qui l'accompagnera doivent impérativement :

- être disponibles entre le 30/12/11 et le 08/01/12 (la date définitive du stage sera communiquée ultérieurement).
- avoir un passeport en cours de validité
- fournir une photocopie de leurs pièces d'identité

Pour le lot N°2, le gagnant et la personne qui l'accompagnera doivent impérativement :

- être disponibles le 06/12/11 et le 07/12/12
- avoir un passeport en cours de validité
- fournir une photocopie de leurs pièces d'identité le vendredi 2 décembre 2011.

Pour le lot N°3, le gagnant et la personne qui l'accompagnera doivent impérativement :

- être disponibles pour les trois matchs suivants : OL / Dijon du 28 janvier 2012, OL / Caen du 11 février 2012 ou OL / Sochaux du 24 mars 2012 (la date et l'horaire définitifs du match sélectionné parmi ces trois affiches seront confirmés ultérieurement).
- se présenter 3 heures avant le coup d'envoi du match

Pour le lot N°4, le gagnant et ses accompagnateurs doivent impérativement :

- être disponibles pour les trois matchs suivants : OL / Dijon du 28 janvier 2012, OL / Caen du 11 février 2012 ou OL / Sochaux du 24 mars 2012 (la date et l'horaire définitifs du match sélectionné parmi ces trois affiches seront confirmés ultérieurement).

Faute par le gagnant de remplir ces conditions, un nouveau tirage au sort aura immédiatement lieu afin d'attribuer le lot à une personne remplissant les conditions détaillées ci-dessus.

Les dotations ne peuvent donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte, ni être échangées ni faire l'objet d'un versement de la valeur en espèces à la demande du gagnant. La société organisatrice se réserve le droit de modifier les dotations par des produits de valeurs égales ou supérieures en cas d'indisponibilité des dites dotations, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée.

## **Article 6**

Les gagnants autorisent la société organisatrice à utiliser leur nom, lieu de résidence, témoignages écrits ou sonores et images animées ou non, à des fins promotionnelles, sans que cette utilisation ouvre d'autres droits que le prix gagné.

## **Article 7**

Toute participation implique l'acceptation pure et simple du présent règlement déposé en l'étude de la SCP JOLY MILOSSI MILOSSI, Huissiers de Justice Associés à la résidence de LYON (69001), 6 rue de la Bourse.

Le règlement complet sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande auprès de la société OL Groupe dont le siège social est situé 350 avenue Jean Jaurès 69007 LYON.

Les demandes de remboursement des frais de connexion pour la participation via le formulaire disponible à l'adresse <http://noel.olweb.fr> doivent parvenir à la société organisatrice avant le 31 décembre 2011, le cachet de la poste faisant foi.

Ils sont remboursables sur simple demande écrite, dans la limite d'un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse). Les montants de remboursement pour la participation par voie électronique correspondent aux durées moyennes d'inscription et de participation à l'opération, soit 5 minutes.

Le remboursement se fait suite à une lettre de demande de remboursement accompagnée d'un relevé d'identité bancaire, d'une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport) d'une photocopie de la dernière facture France Telecom prouvant que le participant est facturé à la connexion et non au forfait, ou de la facture du fournisseur d'accès internet indiquant la date et l'heure de ses connexions au site de l'opération, lesquelles devront être soulignées.

Le remboursement sera effectué dans les trente jours de la réception de la demande accompagnée de tous les justificatifs nécessaires et valides. Les frais postaux et de copie liés à l'envoi de la demande de remboursement seront remboursés sur simple demande écrite concomitante à la demande de remboursement des frais de participation sur la base du tarif

lent en vigueur et les frais liés aux photocopies seront remboursés sur justificatif, dans la limite de trois photocopies. Aucune demande de remboursement adressée par courrier électronique ne pourra être prise en compte.

## **Article 8**

Les informations nominatives recueillies par la société organisatrice OL Groupe dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 06/08/2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tout participant au jeu dispose d'un droit individuel d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant auprès de la société organisatrice – à l'adresse indiquée ci-dessous :

OL Groupe  
350 avenue Jean Jaurès  
69007 LYON

Sous réserve de leur consentement explicite, ou selon les cas, à défaut d'opposition de leur part les informations collectées sur les participants pourront être utilisées par la société organisatrice et/ou ses partenaires afin de mieux les servir et de les informer de leur nouveaux produits et offres.

Fait à LYON, le 22 novembre 2011

